



Ouvriers, handicapés, professionnels, Intérimaires et CDI, On est tous attaqués On doit se défendre tous ensemble !

31 janvier 2018

Depuis des mois, la CGT avait annoncé que la direction avait dans ses tiroirs des attaques contre l'ensemble des salariés de Poissy. Nous y sommes !

En prenant prétexte d'une baisse de cadence, la direction vient d'annoncer l'application de toutes les mesures du NEC en termes d'organisation du travail et d'emploi :

Nouveaux horaires courant mars : Augmenter le temps de présence pour faire travailler plus. La direction voudrait appliquer l'accord signé contre l'avis des délégués et des salariés pour faire travailler pendant les pauses. D'ailleurs, les nouveaux horaires n'ont pas encore démarré que la direction a déjà engagé des discussions avec les syndicats pour faire travailler 10 minutes sur la 2^{ème} pause de 20 minutes.

La direction a exclu la CGT de ces réunions car nous avons suivi l'avis des salariés et refusé de signer pour les nouveaux horaires. Donc tout se discute dans le secret...

Nuit à temps partiel et à salaire partiel prévu courant mai :

La direction voudrait imposer cette mesure du NEC et obtenir la signature de contrats de travail à temps partiel à 28h30 par semaine avec une perte sèche de 300 à 400 €.

Le 19 mars arrêt de l'équipe de Nuit avec dès le 1^{er} jour, le démarrage de l'ACCAC (nouvelle formule : 18 mois d'indemnisation contre 33 mois auparavant).

La direction licencie 525 intérimaires pour augmenter la charge de travail des CDI :

Intérimaires : sur les 675 intérimaires, la direction envisage courant mars d'en licencier 525 pour n'en garder que 150 ! C'est inacceptable !

Pour remplacer les intérimaires licenciés, la direction envisage d'utiliser le NEC et d'imposer, s'il n'y a pas de volontaire, des mutations obligatoires :

- **150 ouvriers** Embout/Ferrage/Peinture sur chaine au Montage (âgés de moins de 43 ans et sans restriction).
- **75 ouvriers professionnels** mutés sur chaine dans leur bâtiment : 25 en Embout/Ferrage, 20 en Peinture et 30 moniteurs au Montage.
- **60 caristes** Montage mutés sur chaine au Montage.
- **60 ouvriers handicapés** du Montage mutés sur chaine en Peinture/Ferrage/Embout
- **20 RU et 20 ETAM** perdent leur poste et auront des missions

En prenant prétexte d'une baisse de cadence, la direction licencie des centaines d'intérimaires pour surcharger de travail les ouvriers et les professionnels CDI !

Non aux mutations forcées ! Non au licenciement des intérimaires !

**La CGT appelle tous les salariés ouvriers et professionnels,
intérimaires et CDI, jeunes et anciens,
handicapés et en bonne santé à se mobiliser !**

Nous avons la force de nous protéger de ces attaques !